

« Le Grenelle de l'Environnement : quelles résolutions pour les années à venir »

Aux termes de 4 mois de débats, le Grenelle de l'environnement a retenu plusieurs mesures qui concernent les associations de surveillance de l'atmosphère. Présentation des principales mesures en rapport avec la qualité de l'air.

Santé



Au niveau sanitaire, il est convenu de réduire l'exposition de la population à des substances dangereuses. Le prochain plan santé environnement (2008) devrait intégrer des objectifs pour les substances nocives (benzène, mercure, trichloréthylène, etc.). Des seuils seront fixés pour la pollution de l'air par les particules fines (PM 2.5) à 15 µg/m³, valeur cible en 2010 et obligatoire en 2015... soit une réduction de 30% par rapport à aujourd'hui. Dans les établissements recevant du public nombreux ou vulnérable (jeunes enfants, personnes âgées ou malades), un système de mesures et d'information sur la qualité de l'air intérieur devra être mis en place. De plus, l'étiquetage des matériaux de construction (notamment sur leur contenu en polluants volatils) sera obligatoire. Les produits phytosanitaires contenant des substances extrêmement préoccupantes* seront interdits à la vente dès 2008 pour un usage domestique ou dans des lieux publics.

*Au sens du règlement REACH (Cancérogènes Mutagènes toxiques pour la Reproduction des catégories 1 et 2 (CMR1 et CMR2), Polluants Organiques Persistants (POP), Persistants Bio-accumulants et Toxiques (PBT), très Persistants et très Bio-accumulants (vPvB).

Bâtiment



Le secteur du bâtiment utilise 42,5% de l'énergie finale française. Avec une consommation moyenne annuelle d'énergie primaire de 240 kWh/m² alors qu'il est possible d'atteindre les 50 kWh/m², le bâtiment constitue une des clefs permettant de diviser par quatre nos émissions des gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Dans le neuf, dès 2010 le bâtiment à haute performance énergétique (soit 20% de mieux que les normes thermiques actuelles) sera obligatoire, en 2015 le bâtiment à basse consommation pour atteindre en 2020 un bâtiment « passif » (autosuffisant en énergie). Dans l'ancien, une rénovation énergétique radicale doit réduire de 20% la consommation d'énergie dans le tertiaire et de 12% dans le résidentiel grâce à des prêts bonifiés et des fonds de garantie.

Transport



Dans les transports, un « changement radical de stratégie » est prôné pour réduire de 20% d'ici 2020 les émissions de ce secteur. Le développement des transports en commun est encouragé et devrait augmenter de 25% d'ici 2012, de nouvelles autoroutes ferroviaires permettraient ainsi de réduire de 50% le trafic de camions d'ici 2020. Sur le plan de la fiscalité, il est prévu d'instaurer une éco redevance kilométrique sur le réseau national non concédé et de mettre en place une « éco pastille » annuelle sur les nouveaux véhicules avec un système de bonus malus.

A l'issue de ces propositions, les premières années de mise en œuvre seront déterminantes. Elles révéleront la capacité de notre pays à obtenir l'effet de levier nécessaire pour atteindre les objectifs finaux du Grenelle.

Bilan de la Qualité de l'Air en Haute-Savoie

Agglomération Annécienne



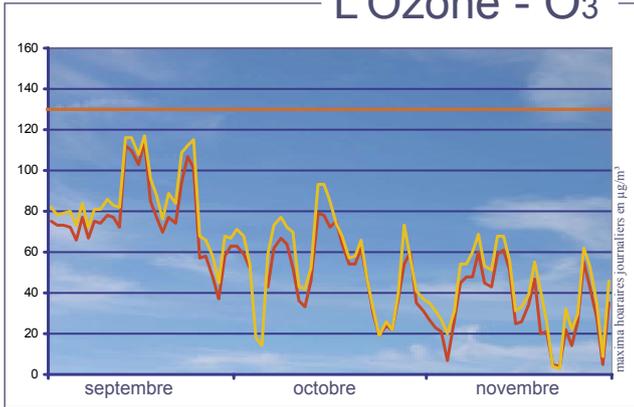
Annecy - Loverchy
Rue du Travail



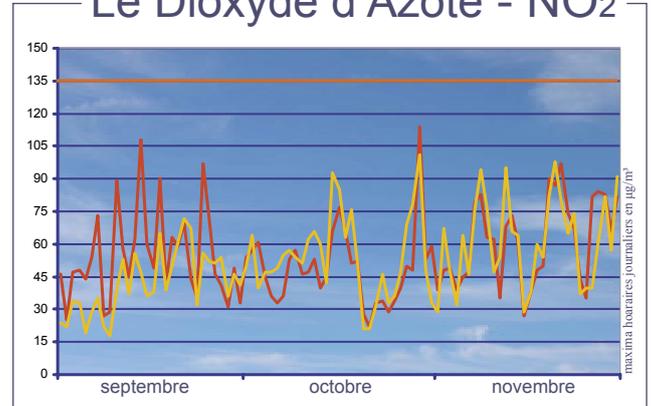
Annecy - Novel
Impasse de l'Arcalod



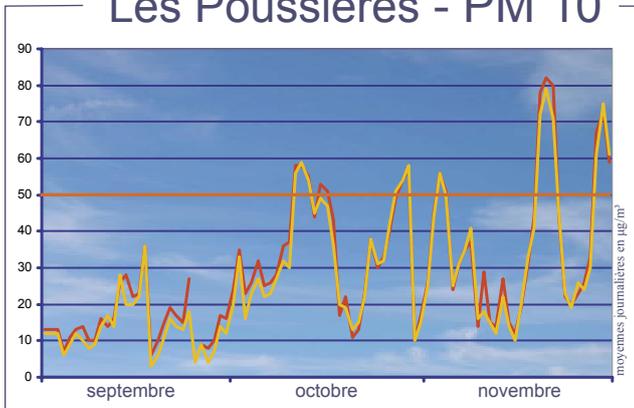
L'Ozone - O₃



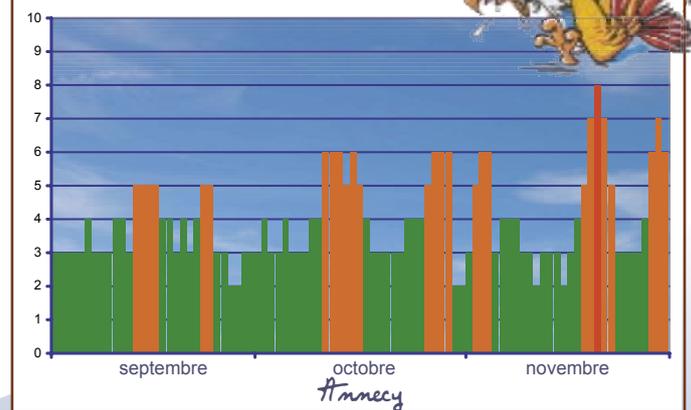
Le Dioxyde d'Azote - NO₂



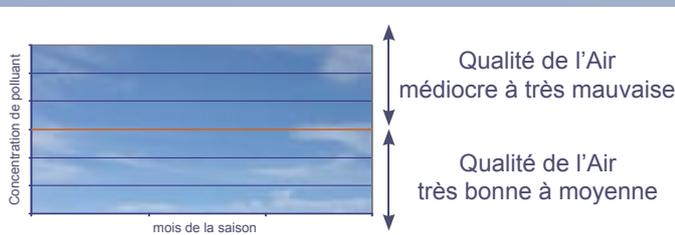
Les Poussières - PM 10



L'indice ATMO



Des rep' AIR



Nos graphes en un coup d'oeil...

L'unité de mesure utilisée est une concentration, à savoir le microgramme de polluant par mètre cube d'air : $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Par exemple, $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de SO_2 signifie que dans 1 m^3 d'air, il y a $5 \mu\text{g}$ de SO_2 , soit 0.000005 g .

Pays du Mont Blanc



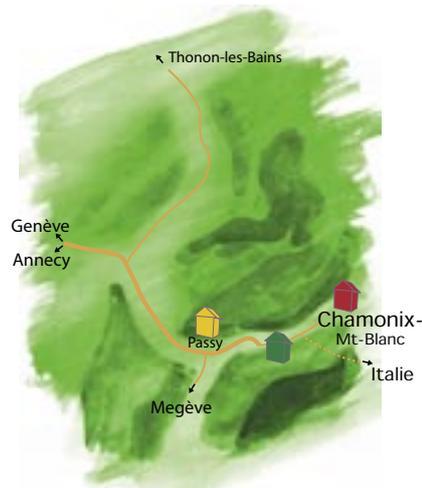
Passy
Rue Salvatore Allende



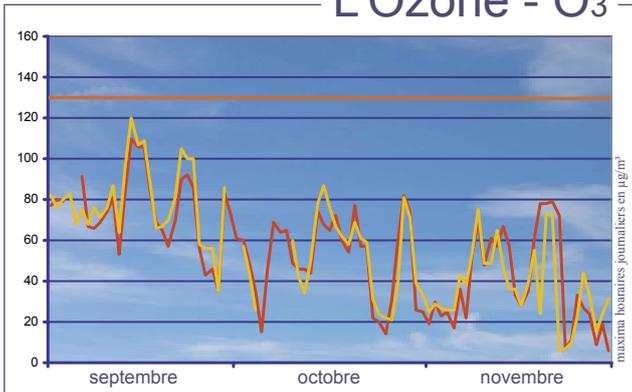
Chamonix - Mt Blanc
Rue du Lyret



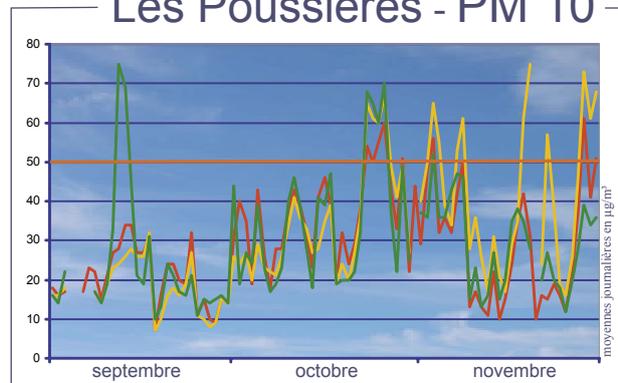
Chamonix - Les Bossons
Bordure Chaussée RN 205



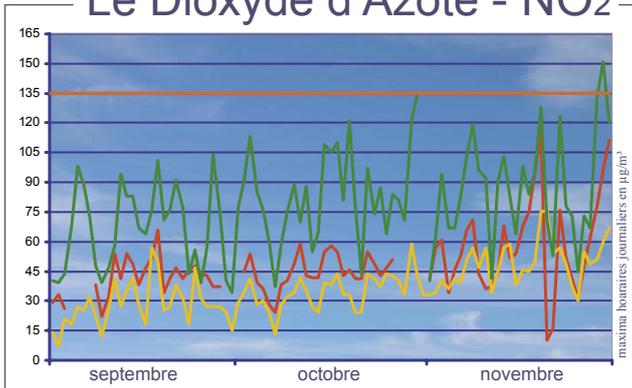
L'Ozone - O₃



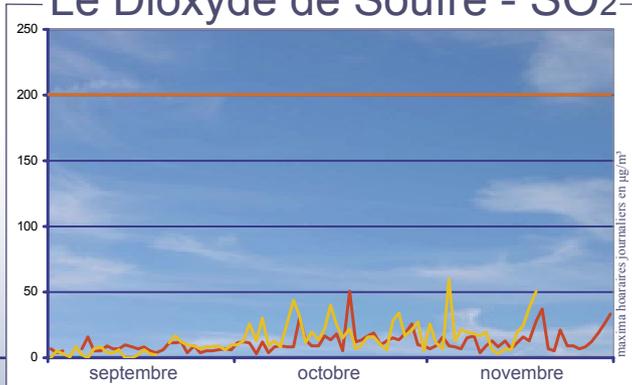
Les Poussières - PM 10



Le Dioxyde d'Azote - NO₂

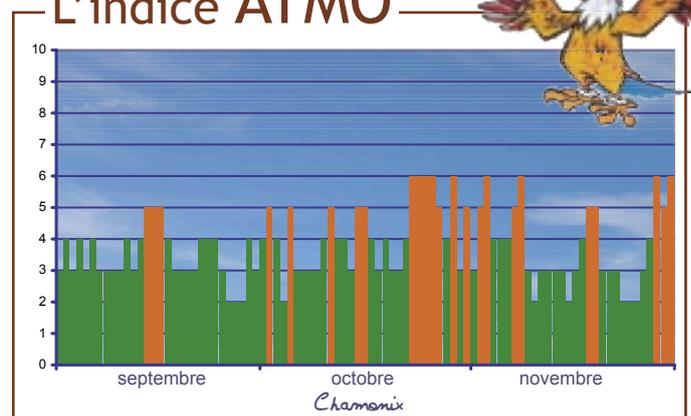


Le Dioxyde de Soufre - SO₂



C'est pas si mal !

L'indice ATMO



La Haute-Savoie et ses chiffres

Lors de l'automne, les conditions météorologiques deviennent de plus en plus contraignantes pour la dispersion de la pollution : les concentrations en poussières ont fortement augmentées et toutes les stations montrent des dépassements de 50 µg/m³, en octobre et surtout en novembre. Les niveaux de NO₂ sont aussi en augmentation, mais restent dans une gamme satisfaisante, mis à part pour la station de proximité automobile des Bossons. L'ozone n'est plus un problème à cette saison.

Bonne
Très bonne



Indice ATMO, la qualité de l'Air est majoritairement :

- 10 = très mauvaise
- 8 et 9 = mauvaise
- 6 et 7 = médiocre
- 5 = moyenne
- 3 et 4 = bonne
- 1 et 2 = très bonne

moyenne

médiocre

mauvaise

Très mauvaise

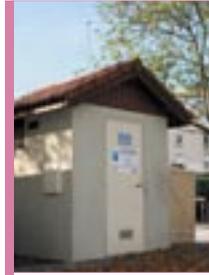
Bassin Lémanique



Thonon-les-Bains
Avenue Jules Ferry



Annemasse - Gaillard
Rue du Pont Noir



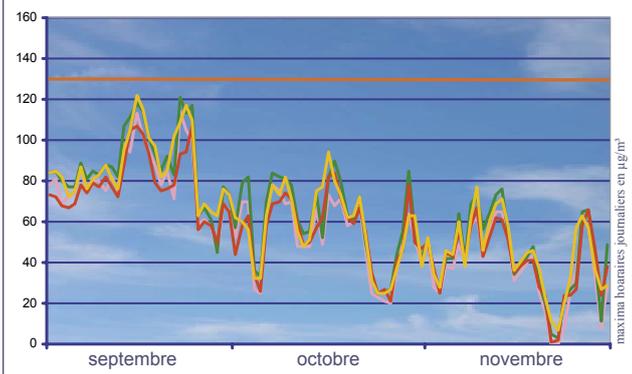
Annemasse - Centre
Rue des Monthoux



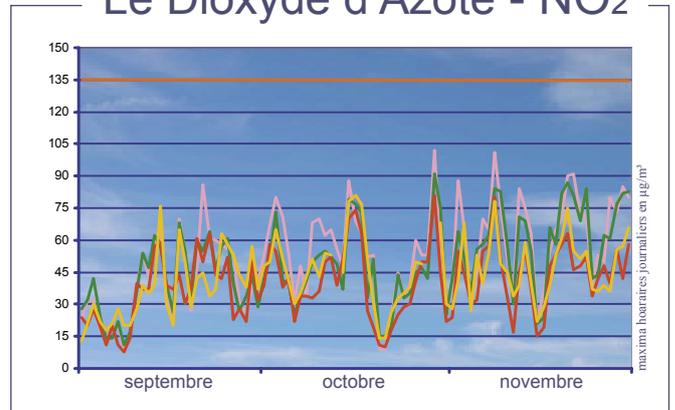
Ferney-Voltaire
Maison St-Pierre



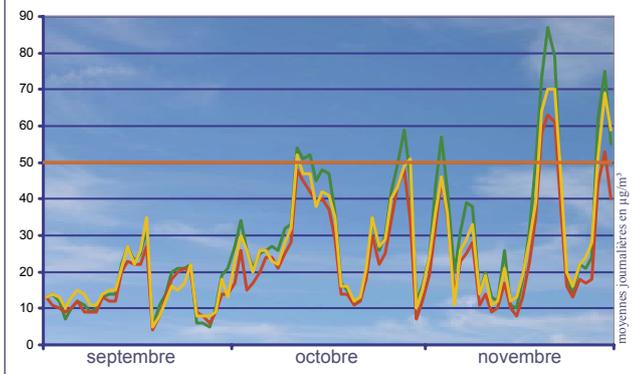
L'Ozone - O₃



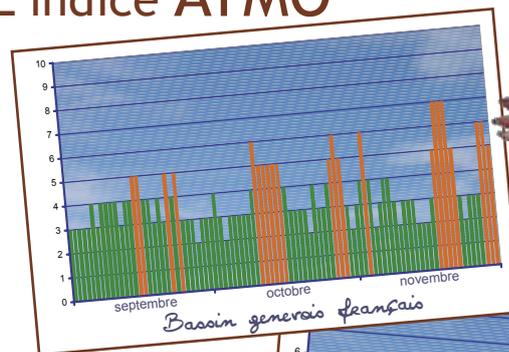
Le Dioxyde d'Azote - NO₂



Les Poussières - PM 10



L'indice ATMO



Bien mais pas top !



LES POLLUANTS PRIMAIRES

On appelle «polluant primaire» un composé directement rejeté par une source, qu'elle soit automobile, industrielle ou individuelle. Ces polluants (SO₂, NO₂ et poussières) voient leurs concentrations augmenter surtout en hiver, parce que :

- la quantité émise est plus importante (utilisation du chauffage) ;
- l'ensoleillement faible ne favorise pas sa transformation chimique en un autre composé,
- la météorologie est propice à l'accumulation de la pollution (air froid dense conduisant à un phénomène de «couvercle»).

Des rep' **AIR**

Bilan de la Qualité de l'Air de l'Ain Agglomération Bressane



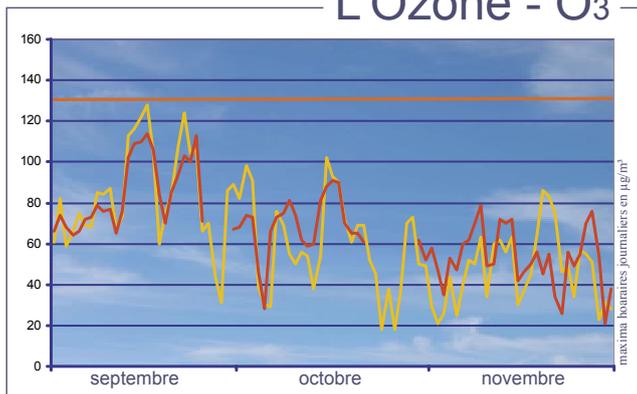
Bourg-en-Bresse
Rue du Docteur Duby



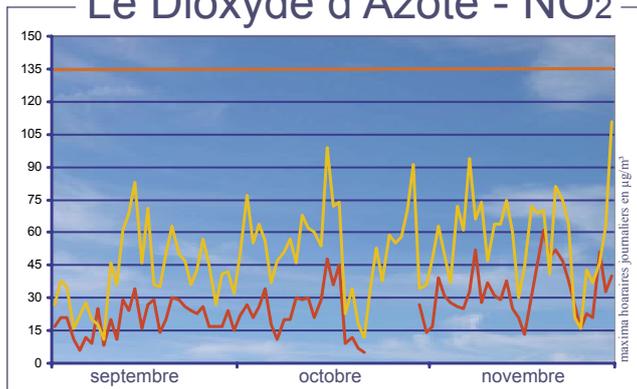
St-Germain-sur-Rhône
Le Grand Essert



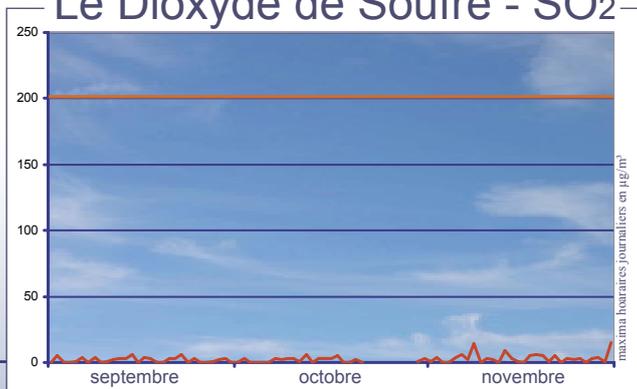
L'Ozone - O₃



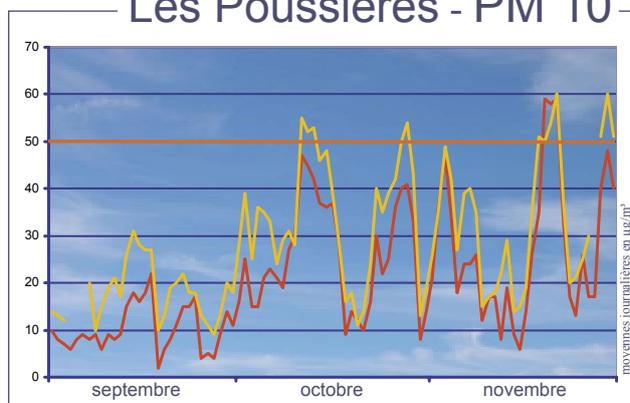
Le Dioxyde d'Azote - NO₂



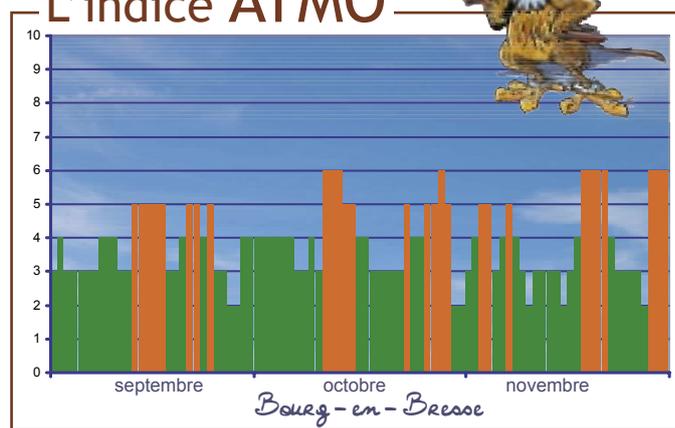
Le Dioxyde de Soufre - SO₂



Les Poussières - PM 10



L'indice ATMO



Voilà qui risque d'endommager mon luisant plumage...

L'Ain et ses chiffres

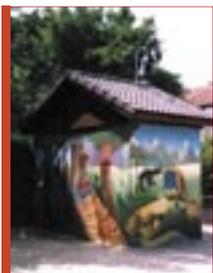
Avec le phénomène d'accumulation de la pollution qui devient fréquent au fur et à mesure des mois d'automne, les niveaux des poussières en suspension croissent nettement et dépassent la valeur limite, surtout à l'approche de l'hiver. Même si les concentrations de NO₂ augmentent aussi, c'est dans une autre mesure, sans souci par rapport à la réglementation. Les valeurs d'ozone sont du même ordre de grandeur sur les 3 départements, en régression corrélativement au manque de soleil.

LES POLLUANTS SECONDAIRES

On appelle «polluant secondaire» un composé qui n'est pas directement émis par une source, mais qui est chimiquement formé à partir d'autres polluants appelés «précurseurs». C'est notamment le cas de l'ozone (O₃), polluant dont les concentrations dépendent de la présence d'oxydes d'azote (NO_x) et de composés organiques volatils (COV), ainsi que du soleil et de la chaleur.

Bilan de la Qualité de l'Air en Savoie

Agglomération Chambérienne



Chambéry-le-Haut
Lycée Louis Armand



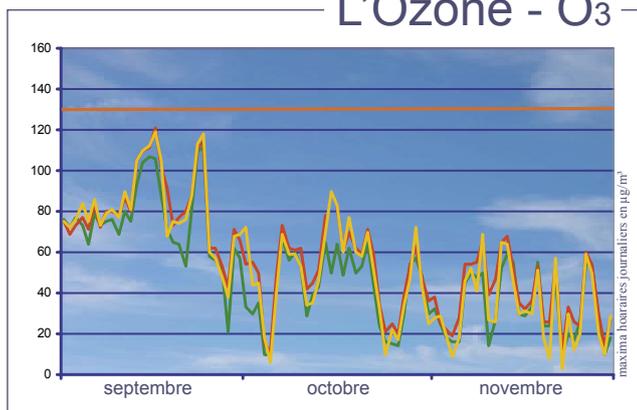
Chambéry
Square Pasteur



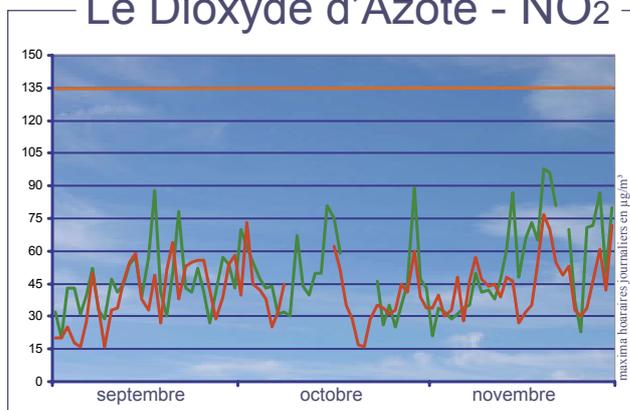
Barby
Square de la Mairie



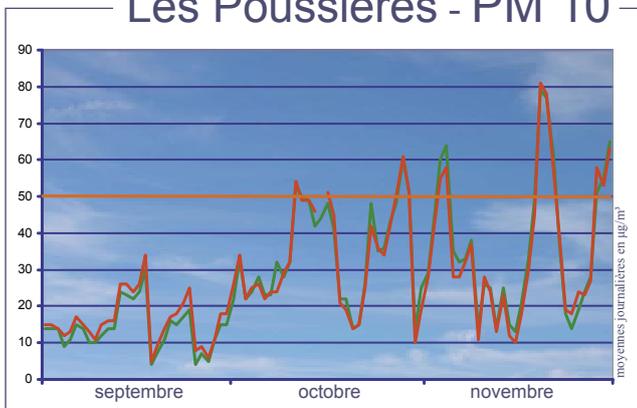
L'Ozone - O₃



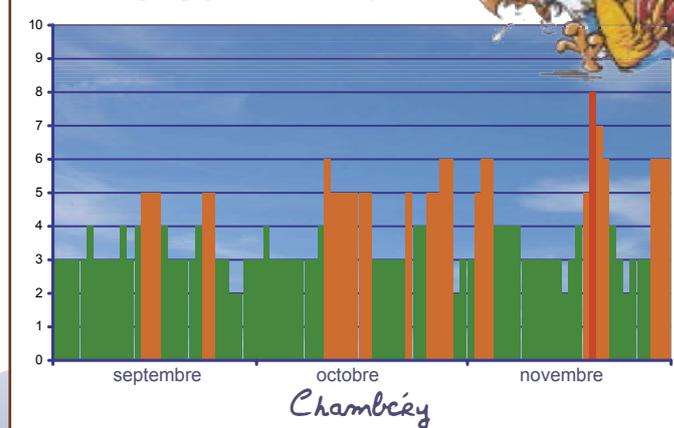
Le Dioxyde d'Azote - NO₂



Les Poussières - PM 10



L'indice ATMO



Des rep^o AÏR

POUSSIÈRES EN SUSPENSION : PM10

Dans l'atmosphère, seules les poussières les plus fines restent en suspension dans l'air : celles dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres (PM10) parviennent à pénétrer l'appareil respiratoire. Si elles peuvent être d'origine naturelle (érosion, volcanisme,...), les poussières proviennent surtout de l'industrie, du chauffage et du trafic automobile (surtout les véhicules diesel).

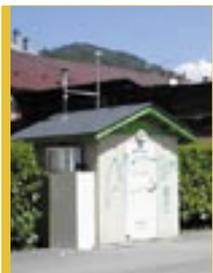
Les poussières irritent les voies respiratoires inférieures et altèrent la fonction respiratoire dans son ensemble. Certaines, selon leur nature, ont également des propriétés cancérigènes.

L'OZONE : O₃

L'ozone n'est pas rejeté directement dans l'air, mais se forme par réactions chimiques entre des gaz d'origines automobile et industrielle (NO₂ et COV). Ces réactions sont amplifiées par le rayonnement solaire : l'ozone est donc surtout présent l'été et la journée.

Ce gaz, très oxydant, pénètre profondément les poumons. Il provoque de la toux et une altération pulmonaire, surtout chez les enfants et les asthmatiques, ainsi que des irritations oculaires.

Les Vallées Savoyardes



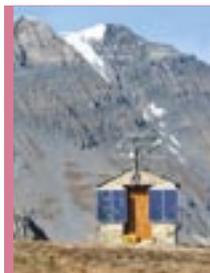
Albertville
Lycée Jean Moulin



St-Jean-de-Maurienne
Rue Charles Dullin



St-Julien-Montdenis
Rue Miguet Perron

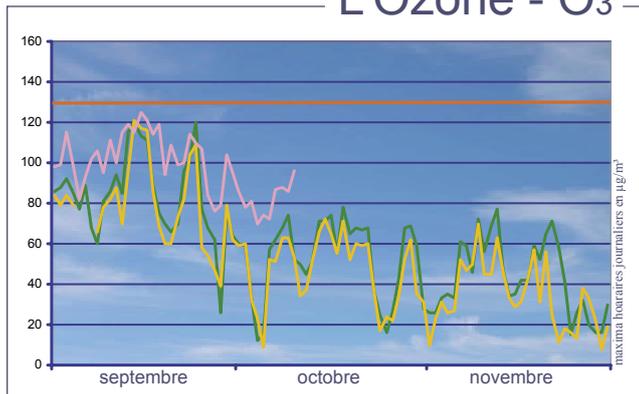


Plan-du-Lac
Parc national de la Vanoise

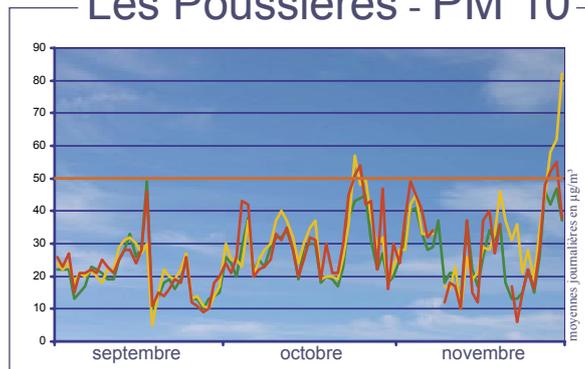


! Ce site n'est instrumenté qu'en période estivale.

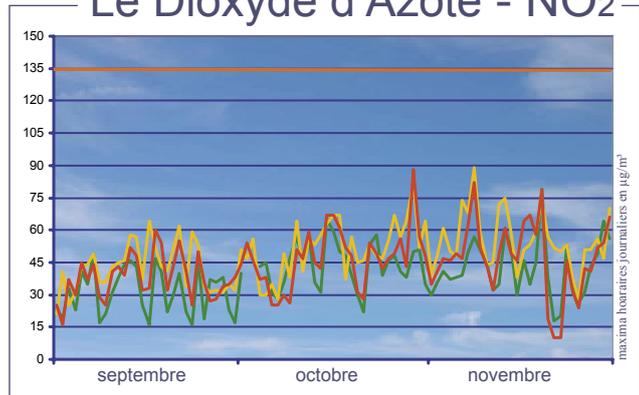
L'Ozone - O₃



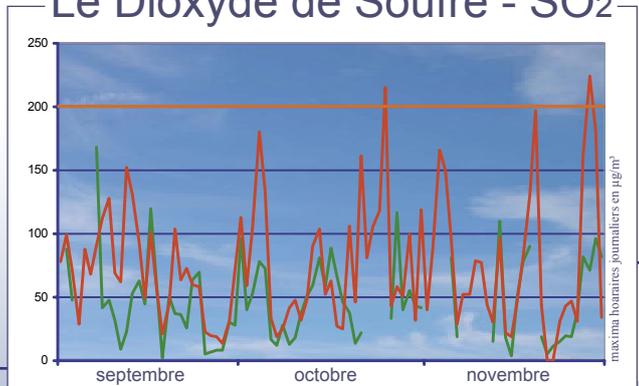
Les Poussières - PM 10



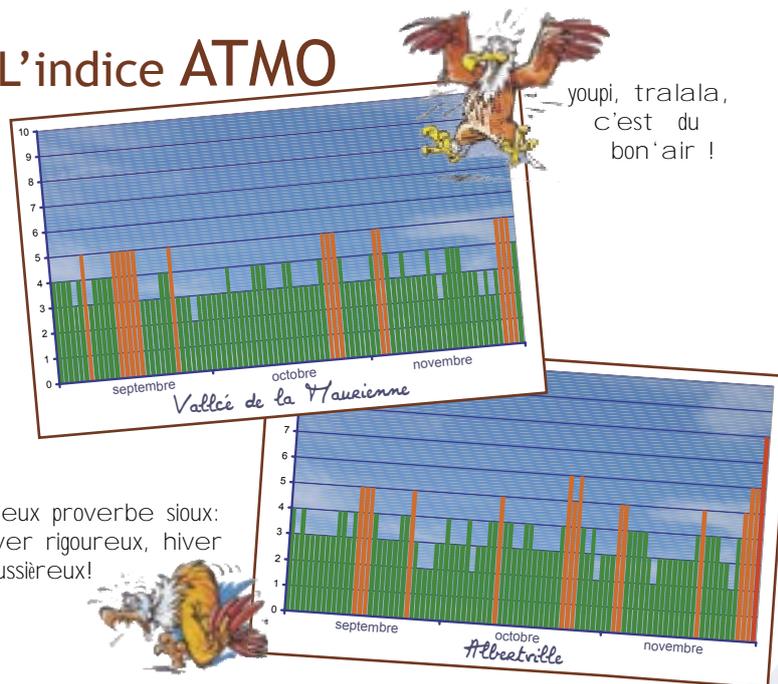
Le Dioxyde d'Azote - NO₂



Le Dioxyde de Soufre - SO₂



L'indice ATMO



youpi, tralala, c'est du bon air !

Vieux proverbe siox: hiver rigoureux, hiver poussiéreux!



en octobre, mais surtout en novembre. Il en est de même pour le NO₂ et le SO₂, mais les concentrations restent bien en dessous de la réglementation. L'ozone passe progressivement en « hibernation » puisqu'il a besoin de soleil et de chaleur pour se former.

La Savoie et ses chiffres

Les valeurs de poussières en suspension augmentent au fil des mois avec l'approche de la saison hivernale, compte tenu de la météorologie de plus en plus défavorable à la dispersion de la pollution. Des pics sont observés

LE DIOXYDE SOUFRE : SO₂
Ce gaz se forme principalement lors de la combustion du fuel, du charbon et d'autres combustibles fossiles contenant du soufre. Les principales sources sont les industries, les centrales thermiques, les chauffages domestiques. Gaz irritant les muqueuses, il provoque une altération de la fonction pulmonaire chez les enfants et une exacerbation des symptômes respiratoires aigus chez l'adulte (toux, gêne respiratoire...). Les personnes asthmatiques y sont particulièrement sensibles.

LE DIOXYDE D'AZOTE : NO₂
Il résulte de toutes les combustions à haute température, notamment celles produites par les moteurs des véhicules automobiles (même si les voitures émettent uniquement du NO, gaz instable et très vite transformée en NO₂ à la sortie du pot d'échappement). C'est un gaz irritant qui pénètre dans les plus fines ramifications des voies respiratoires, entraînant une hyperréactivité bronchique chez les asthmatiques et un accroissement de la sensibilité des bronches aux infections, surtout chez l'enfant.



Les Etudes en cours

on y travaille... on y travaille

Retrouvez toutes nos publications sur www.atmo-rhonealpes.org

Composés soufrés à la Motte-Servolex.

Dans le cadre de la réhabilitation de sa décharge, la société Placoplâtre, située sur la zone industrielle de Bissy a sollicité Air-APS pour réaliser des mesures en continu des composés soufrés dans l'air ambiant au sein de la commune de la Motte Servolex. Des plaintes liées à la gêne olfactive occasionnée par ces travaux ayant été ressentie particulièrement sur cette commune. Les mesures ont été réalisées depuis la mi-mai et se prolongeront encore l'année prochaine jusqu'à la fin des travaux. Un rapport d'étape est disponible sur notre site internet.



Planète AIR !

Et moi, je fais quoi ?

- Je privilégie les transports en commun
- Je vais à l'école ou au boulot à vélo
- J'utilise toutes les places de ma voiture en faisant du co-voiturage. Non seulement c'est plus sympa, mais en plus je partage les coûts de carburant et de stationnement
- Je coupe mon moteur lors des arrêts prolongés
- Je trie mes déchets afin de réduire la quantité à incinérer
- J'évite les efforts physiques lors des pics de pollution afin de ménager mon organisme
- Je fais régler ma chaudière, elle consommera moins et donc polluera moins
- Je ne brûle pas mes déchets verts, je les utilise pour enrichir mon compost ou je les emmène à la déchetterie où ils seront valorisés



Pour contribuer à la préservation de notre environnement, ce document est imprimé sur du papier recyclé

La fête de la Science.

Du 8 au 14 octobre 2007, s'est déroulée nationalement la fête de la Science. La manifestation a accueilli près de 24 000 visiteurs sur le département de la Savoie. Air-APS s'est activement engagé dans cette action dont l'enjeu est le rapprochement des citoyens et de la science : une science pour tous. Avec une toute nouvelle exposition sur la thématique de l'air présentée dans le « Carré des Sciences » de Chambéry, Air-APS a accueilli des scolaires et des particuliers afin d'expliquer en quoi consiste la surveillance de cet élément qui nous est si cher : l'air que nous respirons. Grâce à la modélisation de la qualité de l'air dans les rues de Chambéry, les visiteurs ont pu jeter un oeil sur l'évolution de la qualité de l'air du bassin chambérien heure par heure, rue par rue...



Les Sommets de l'Air 2007.

Les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) se sont réunis les 25 et 26 octobre derniers à Chamonix pour travailler sur des sujets communs. Ces rencontres entre le personnel des différentes associations, ainsi que d'autres organismes partenaires, ont été une occasion de partages et d'échanges sur les diverses thématiques de leurs activités. Plusieurs ateliers ont été proposés pour échanger et débattre sur les sujets techniques d'actualités de la surveillance et de l'information de la qualité de l'air. Les discussions ont traité de la pollution à l'intérieur des bâtiments, des bilans d'émissions des gaz polluants, de la modélisation cartographique de la qualité de l'air, du suivi des produits phytosanitaires...



comment vous informer ?

Air-APS L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie
430, rue de la Belle Eau - Z.I. des Landiers Nord - 73000 Chambéry
tél : 04 79 69 05 43 - fax : 04 79 62 64 59 - email : air-aps@atmo-rhonealpes.org

Informations sur la qualité de l'air :

Serveur vocal : 04 79 69 96 96 / www.atmo-rhonealpes.org

Les données de qualité de l'air peuvent faire l'objet d'invalidation